

# FONTAINEBLEAU

**POLEMIQUE** ■ Mis en cause par le maire de Fontainebleau

## Vincent Eblé « pas impliqué » dans le classement en cours de la halle

Le sénateur socialiste assure n'être intervenu auprès du ministère qu'après la décision de lancer la procédure du classement, niant toute intervention « politique ». Le mystère sur les événements du 5 mars s'épaissit !



**Après les accusations du maire de Fontainebleau, le sénateur et président du Conseil général riposte**

On pouvait s'attendre à une réaction, elle n'a pas tardé. Clairement mis en cause par le maire Frédéric Valletoux lors du dernier conseil municipal, le sénateur et président du Conseil général Vincent Eblé nie « toute implication dans le devenir de la halle » du marché. Lundi dernier, lors d'un conseil houleux, le maire déclarait avoir reçu, lors du fameux 5 mars où la procédure de classement a été lancée, comme seul coup de téléphone celui de Vincent Eblé, déclarant, toujours selon M. Valletoux, « avoir beaucoup œuvré avec l'opposition pour que le ministère prenne sa décision ». Une révélation éton-

nante qui ouvrirait la porte à toutes sortes d'interprétations, notamment sur les enjeux politiques de l'affaire. On sait que les deux hommes ne s'apprécient guère (on se souvient du tacle en public de M. Eblé suite aux déclarations de M. Valletoux sur la sécurité routière en forêt par exemple), mais de là à intervenir directement auprès du ministère pour torpiller les projets de la majorité ...

**Certains avancent masqués ?**

Chacun, semble-t-il, a une version différente des faits. M. Eblé, qui rappelle au

passage être rapporteur du budget patrimoine au Sénat et membre du conseil d'administration national de la Fondation du patrimoine, des fonctions qui lui permettent « d'avoir une analyse sur la situation de la halle Esquillan », dit s'être positionné, « en aval du conflit qui divise le conseil municipal, dans l'intérêt même de la sauvegarde du patrimoine. L'échange avec le ministère a eu lieu après la décision de prendre un arrêté d'instance de classement ».

Le sénateur ne serait donc pas l'intervenant mystérieux qui a précipité la déci-

sion du ministère, même s'il se dit attaché à la halle : « Dans tous les cas, le ministère de la Culture est habilité à prendre des décisions relatives à la conservation du patrimoine en toute indépendance, se fondant exclusivement sur des motifs scientifiques et historiques, et non en fonction de considérations locales et des positions de telles ou telles personnalités locales, ajoute-t-il. Il est faux de tenter d'accréditer l'idée que la mesure de protection de la halle l'aurait été pour des raisons politiques ».

Reste alors une question en suspens : comment le ministère a-t-il pu se décider en quelques heures, quand le projet de requalification urbaine date de plusieurs années ? Personne ne croira au hasard du calendrier. Et dans cette partie d'échecs, où la défense du patrimoine a sans doute moins de poids que les enjeux politiques, certains avancent masqués. Et la halle, toujours sur pied, n'a pas fini de déchaîner les passions.

**Yoann VALLIER**